

ANNEXE 1 :
Courrier du maire de Valenciennes daté du 09 Novembre 2012



Ville de Valenciennes

Le Maire de Valenciennes
Conseiller régional du Nord-Pas de Calais

À

Monsieur le Préfet du Nord

Direction départementale des Territoires et de la Mer

Délégation territoriale du Valenciennois

Valenciennes, le - 9 NOV. 2012

Direction Du Patrimoine Bâti
OJ

Affaire suivie par Olivier JAVERLIAT

Directeur du Patrimoine Bâti

03.27.22.58 64

Fax 03 27 22 58 85

Email : ojaverliat@ville-valenciennes.fr

Monsieur le Préfet,

La commune a fait réaliser des travaux de comblement de carrières dans la rue Milhomme comblement en domaine public (voirie, etc.) et partiellement en domaine privé (par conventionnement avec les riverains).

Ces travaux appuyés sur une étude de l'INERIS ont été suivis par les bureaux d'études Valétudes et SOREG et réalisés par Ramery TP. Ils ont fait l'objet d'un contrôle (mission G4) pour s'assurer qu'ils ont été réalisés dans les règles de l'art.

Au vu des travaux réalisés, la ville souhaite faire modifier le PPRMT pour faire passer les zones rouges (urbanisées soumises à un aléa fort) dans lesquelles les travaux de comblement ont été effectués, en zones bleues foncées (urbanisées soumises à un aléa moyen).

Cette actualisation de la carte du Tréfonds envisagée ici permettra non seulement de répondre à nos obligations de service public mais aussi d'informer les administrés concernés de leur situation domaniale précise.

A ce titre, j'ai l'honneur de vous demander la modification du PPRMT concernant Valenciennes sur la base d'un dossier comprenant les pièces nécessaires à cette instruction et remis aux DDTM de Lille et de Valenciennes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de haute considération.

LE MAIRE,
POUR LE MAIRE,
L'ADJOINT DÉLÉGUÉ
M. Guy MARCHANT

Mairie de Valenciennes

B.P. N° 90339 - 59304 Valenciennes Cedex

Tél. : 03 27 22 59 00 - Fax : 03 27 22 59 01

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire sans indication de nom

